



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E71101

VALABLE JUSQU'AU 06/06/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1958

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 09/12/2021
200 000

Raison sociale : ENTREPRISE J.BELMONTE & FILS

23 RUE D'ARIANE
31240 L'UNION

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 321251506

Siret : 321 251 506 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0076074

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 310261S1247000

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 310261S1247000

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Téléphone : 05 61 80 95 61

Portable :

Site Internet : www.belmonteetfils.com

E-mail : contact@belmonteetfils.com

Responsabilité légale :

BELMONTE DIDIER PRÉSIDENT

Fax : 05 62 16 09 56

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/01/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	24/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	09/11/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.